

MENTION RELATIVE À LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE DE L'ACTE

Il est ici rappelé que conformément aux dispositions de l'article 1366 du code civil, l'écrit électronique a la même force probante que l'écrit sur support papier, sous réserve que puisse être dûment identifiée la personne dont il émane et qu'il soit établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité.

L'article 1367 du Code Civil dispose que lorsque la signature d'un acte est électronique, elle consiste en l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache. La fiabilité de ce procédé est présumée, jusqu'à preuve contraire, lorsque la signature électronique est créée, l'identité du signataire assurée et l'intégrité de l'acte garantie, dans des conditions fixées par décret en Conseil d'État.

Société par Actions Simplifiée

"3 LOUPS"

Capital social : 5.000 Euros
Siège social : PARIS (75015)
Boulevard de Grenelle n°83
Angle de la rue Dupleix n°34
R.C.S. PARIS 811 508 282

**EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2026**

AFFECTATION DU RESULTAT

" ...

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, Président constate que l'exercice clos le 31 décembre 2025 se solde par un bénéfice de 94.515,81 € qu'il décide d'affecter au compte « Autres Réserves ».

..."

Et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent extrait qui après lecture a été signé en utilisant la plate-forme de signature électronique « Yousign ».

Les signataires certifient l'exactitude des déclarations le concernant sur la plate-forme de signature électronique «Yousign».

EN FOI DE QUOI, le présent document est signé après lecture en la forme électronique à la date figurant en page scellée des signatures.

De convention expresse, la date de signature du présent acte sera réputée être le 30 juin 2026, nonobstant d'éventuelles signatures électroniques apposées à des dates différentes.

Le Président

MENTION RELATIVE À LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE DE L'ACTE

Il est ici rappelé que conformément aux dispositions de l'article 1366 du code civil, l'écrit électronique a la même force probante que l'écrit sur support papier, sous réserve que puisse être dûment identifiée la personne dont il émane et qu'il soit établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité.

L'article 1367 du Code Civil dispose que lorsque la signature d'un acte est électronique, elle consiste en l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache. La fiabilité de ce procédé est présumée, jusqu'à preuve contraire, lorsque la signature électronique est créée, l'identité du signataire assurée et l'intégrité de l'acte garantie, dans des conditions fixées par décret en Conseil d'État.

Société Par Actions Simplifiée

"3 LOUPS"

Capital social : 5.000 Euros
Siège social : PARIS (75015)
Boulevard de Grenelle n°83
Angle de la rue Duplex n°34
R.C.S. PARIS 811 508 282

BILAN CLOS LE 31 décembre 2025

Certifié conforme par le Président

EN FOI DE QUOI, le présent document est signé après lecture en la forme électronique à la date figurant en page scellée des signatures.

Monsieur Jordan GONCALVES FERREIRA LOBO

Désignation de l'entreprise :		3 LOUPS										1 2					
Adresse de l'entreprise		83 BOULEVARD DE GRENELLE 75015 PARIS										Durée de l'exercice précédent *		1 2			
Numéro SIRET *		8 1 1 5 0 8 2 8 2 0 0 0 4 3										Néant ☐ *					
												Exercice N clos le,		3 1 1 2 2 0 2 5			
												Brut		Amortissements, provisions		Net	
												1		2		3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA															
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC												
		Frais de développement *	CX		CQ												
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG												
		Fonds commercial (1)	AH		AI												
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK												
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM												
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO												
		Constructions	AP		AQ												
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 901	AS	1 304	2 596										
		Autres immobilisations corporelles	AT	7 795	AU	7 062	733										
		Immobilisations en cours	AV		AW												
		Avances et acomptes	AX		AY												
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT												
		Autres participations	CU		CV												
		Créances rattachées à des participations	BB		BC												
		Autres titres immobilisés	BD		BE												
		Prêts	BF		BG												
		Autres immobilisations financières *	BH	70 217	BI		70 217										
TOTAL (II)		BJ	81 913	BK	8 366	73 546											
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	170	BM		170										
		En cours de production de biens	BN		BO												
		En cours de production de services	BP		BQ												
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS												
		Marchandises	BT	2 001	BU		2 001										
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW												
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY												
		Autres créances (3)	BZ	5 204	CA		5 204										
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC												
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE												
		CF	179 779	CG		179 779											
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	472	CI		472											
	TOTAL (III)	CJ	187 625	CK		187 625											
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	CW															
	Primes de remboursement des obligations	CM															
	Écarts de conversion actif *	CN															
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	269 538	1A	8 366	261 171											
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR										
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 3 LOUPS

Néant ☐ *

Exercice N

SAGE Experts-comptables Janvier 2025 - Etat préparatoire.

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....5.000...)	DA	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	67 214
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	94 516
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (II)	DL	167 230
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (III)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	30 197
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	31 512
	Dettes fiscales et sociales	DY	32 232
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	93 941
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	261 171
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	93 941
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		3 LOUPS				Néant ☐ *					
		Exercice N									
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	762 038	FB		FC	762 038				
	Production vendue	{									
								biens *	FD		FE
	services *	FG		FH		FI					
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	762 038	FK		FL	762 038				
	Production stockée *					FM					
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP					
	Autres produits (1) (11)					FQ	9 781				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	771 819			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	114 383			
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(100)			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(170)			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	251 952			
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	12 320			
	Salaires et traitements *						FY	231 825			
	Charges sociales (10)						FZ	63 996			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{									
								Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)	GA	1 565
									- dotations aux provisions	GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
	Autres charges (12)						GE	1 532			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	677 303				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	94 516				
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR				
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV					
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	94 516				

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3 LOUPS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	771 819	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	677 303	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	94 516	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *		HP	
			— Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	1 498
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles: facultatives A6		obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 LOUPS

Annexes aux comptes annuels

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 261 171,30 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 94 515,81 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 24/02/2026 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Changement de location gérance au 01/01/2025.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 81 913 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	11 696			11 696
Immobilisations financières		70 217		70 217
TOTAL	11 696	70 217		81 913

Amortissements et provisions d'actif = 8 366 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	6 801	1 565		8 366
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	6 801	1 565		8 366

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Matériel industriel	3 901	1 304	2 596	3 ans
Install. gene. agenc. amenag. div.	1 370	1 370	0	3 ans
Matériel de bureau et informatique	6 425	5 692	733	de 3 à 5 ans
TOTAL	11 696	8 366	3 329	

Etat des créances = 75 893 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	70 217		70 217
Actif circulant & charges d'avance	5 676	5 676	
TOTAL	75 893	5 676	70 217

Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL					

Charges constatées d'avance = 472 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 5 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	10,00	5 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	10,00	5 000

Etat des dettes = 93 941 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	30 197	30 197		
Fournisseurs	31 512	31 512		
Dettes fiscales & sociales	32 232	32 232		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	93 941	93 941		

Charges à payer par postes du bilan = 33 709 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	22 937
Dettes fiscales & sociales	10 773
Autres dettes	
TOTAL	33 709

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes aux comptes annuels (suite)**AUTRES INFORMATIONS****Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 472 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance (48600000)	472
TOTAL	472

Charges à payer = 33 709 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - fact non parvenues (40810000)	22 937
TOTAL	22 937

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisionnées pour congés à payer (42820000)	8 190
Charges sociales sur congés à payer (43820000)	1 985
Etats - charges a payer (44810000)	597
TOTAL	10 773

Annexes aux comptes annuels (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/05/2023	31/05/2022
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	7 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
b) Nombre d'actions émises	500	500	500	500	500
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	762 038	478 424	265 829	436 883	405 962
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	96 081	-1 915	-2 050	-9 953	-15 631
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	96 081	-1 915	-2 050	-9 953	-15 631
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	94 516	-2 690	-2 446	-10 522	-16 232
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	192	-4	-4	-20	-31
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	189	-5	-5	-21	-32
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	6				
b) Montant de la masse salariale	231 825	184 145	92 219	145 575	155 290
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	63 996	47 111	22 812	38 430	45 644